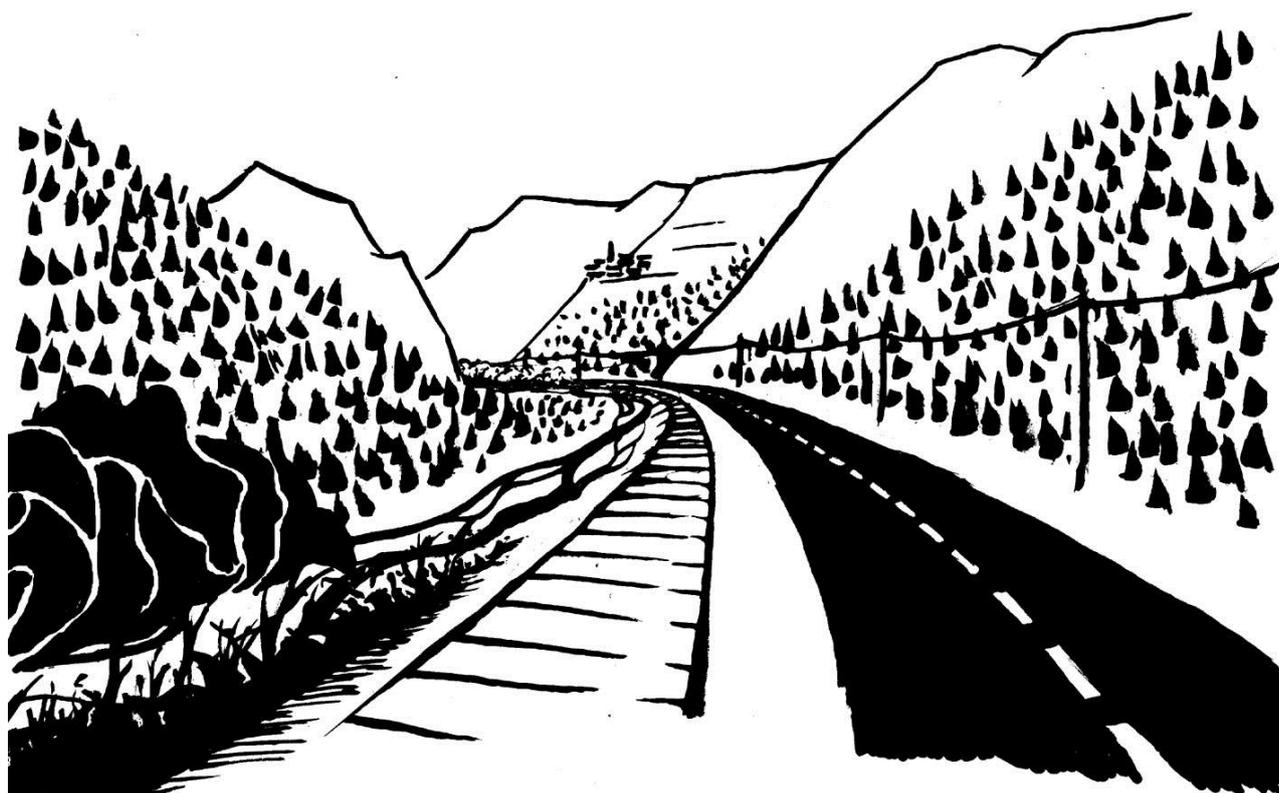


## 29 - LE PAYS DE BARREME ET MORIEZ



### Communes concernées

Barrême  
Beynes  
Chaudon-Norante  
Entrages  
Moriez  
Saint-André-les-Alpes  
Saint-Lions  
Saint-Jacques  
Senez

### Données générales

Superficie : environ 13 790 hectares  
Altitude maximale : 1667 mètres  
Altitude minimale : 630 mètres  
Population : environ 750 habitants en 1999 (hors Barrême,  
Moriez, Chaudon-Norante) 839 habitants en 2014



# PRESENTATION

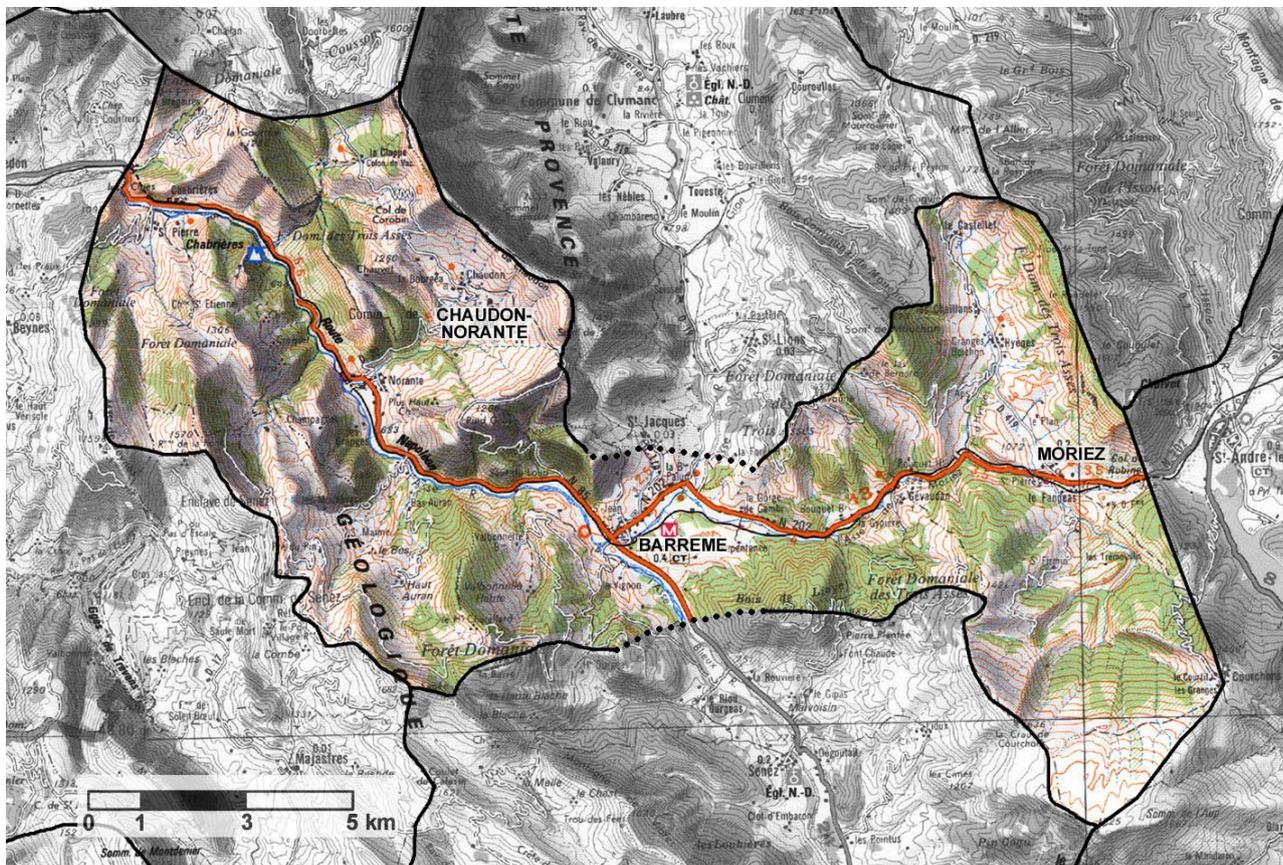
## LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce pays est un long couloir de circulation où le train des Pignes, la Route Napoléon et l'Asse puis l'Asse de Moriez se côtoient continuellement. C'est une vallée très étroite et passante où les terroirs agricoles, faute de place, se sont perchés en altitude, dans des vallons retirés.



## LES MATIERES ET LES COULEURS

Blanc et gris des calcaires  
Vert clair puis roux des chênes blancs  
Vert foncé du pin noir d'Autriche  
Vert tendre des prairies  
Blond des céréales et des foins



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

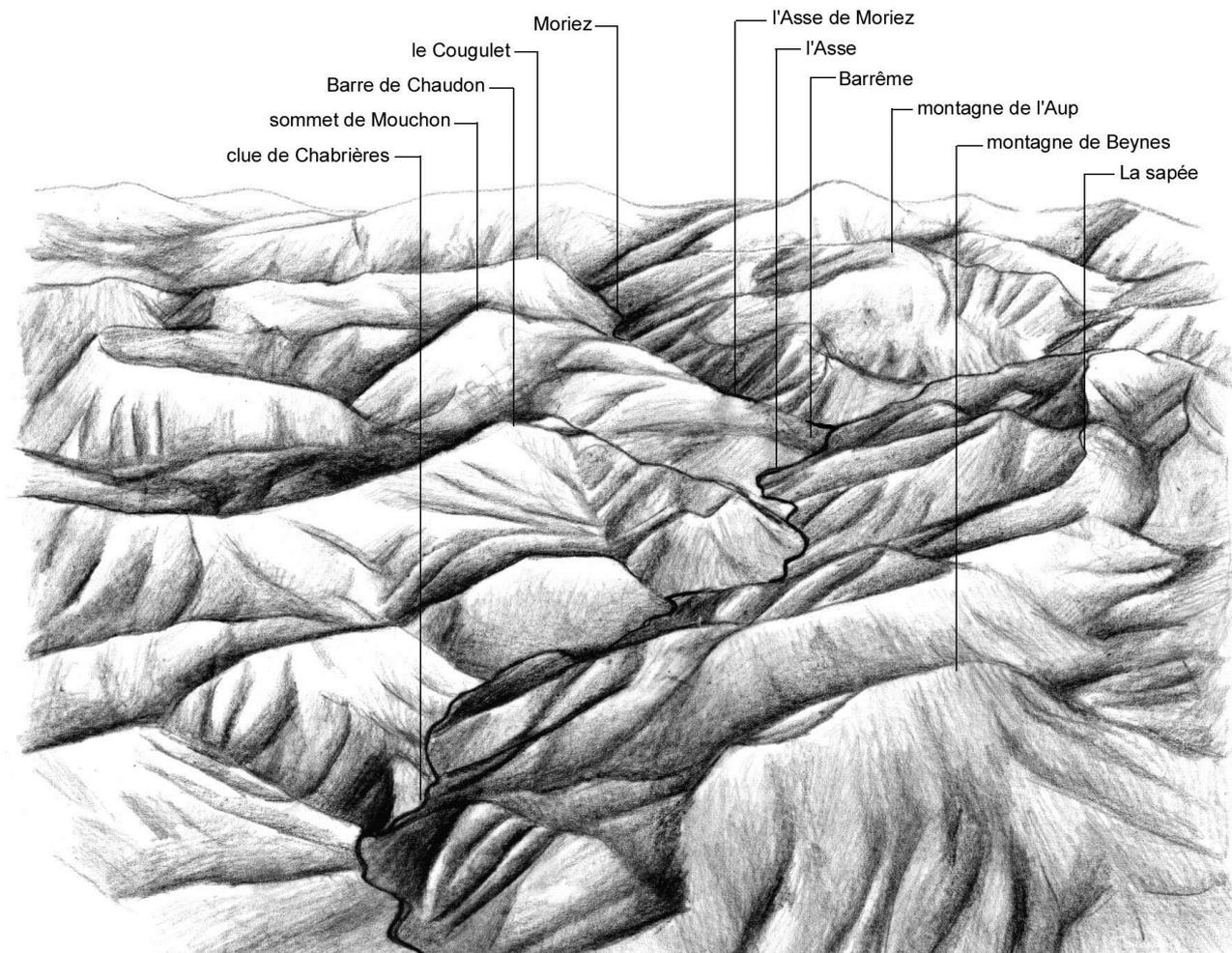


Cette vallée est un couloir linéaire délimité par le Col des Robines au sud-est, porte ouverte vers le lac de Castillon, et la clue de Chabrières au nord.



La rivière traverse une succession de reliefs complexes, tourmentés et orientés en tous sens. Les principaux forment parfois limite avec les autres entités : au nord, le sommet du Chalvet, de Mouchon, la Barre de Chaudon, et au sud le piémont des montagnes de Beynes, les montagnes de la Sapée, la Barre et de Lieye et les contreforts de l'Aup. Les versants sont abrupts et la rivière s'encaisse de plus en plus vers l'aval, jusqu'à former de véritables falaises au niveau de la clue de Chabrières.

Le fond de vallée est toujours étroit et les terroirs agricoles se perchent le long des vallons d'altitude plus évasés. Au niveau de Barrême, la vallée s'élargit et les pentes se font plus douces et propices à l'agriculture. Les vallées adjacentes de Clumanc et de Blioux débouchent, largement ouvertes.





## LA GEOLOGIE

Ce pays est le domaine des calcaires durs du Jurassique, qui forment des crêtes blanches très régulières (Barre de Chaudon, Crête de Chabrières, Montagne de Beynes) ou des lames acérées surgissant des forêts. Seule l'Asse a réussi à les entailler, formant la clue de Chabrières. Ces massifs calcaires sont séparés par des combes marneuses (terres noires du Lias) aux formes plus douces sur lesquelles se sont installés des terroirs agricoles (Chaudon et Hyèges).

Le synclinal de Barrême forme un couloir plus dégagé où se sont accumulés des matériaux d'origine glaciaire et lacustre : grès verts de l'Oligocène, poudingue d'Argens et grès de Barrême.

On retrouve cette diversité de matériaux dans la construction du bâti traditionnel.

## L'HYDROGRAPHIE

Ce couloir qui apparaît comme une seule et même vallée est en fait la succession de trois rivières. L'Asse de Moriez naît au pied de la Montagne de l'Aup. En amont de Barrême elle conflue avec l'Asse de Clumanc puis de Blieux pour former la rivière de l'Asse, torrent fougueux qui occupe tout le fond de la vallée.

Depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il a fait l'objet de travaux d'endiguement, au niveau de Barrême notamment.

L'Asse de Moriez et l'Asse sont alimentés par un réseau de petits torrents intermittents et par des ruisseaux qui irriguent les vallons principaux (torrent de Hyèges, de Chaudon, de Saint-Pierre). Bordés d'une ripisylve de frênes et de saules, ils drainent les eaux qui jaillissent à mi-pente. Ces sources coïncident souvent avec l'implantation des hameaux et villages, riches de nombreuses fontaines et lavoirs (Moriez, Hyèges).



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



Cette vallée, par sa structure étroite, encaissée et ses sols pauvres, n'est guère propice à l'agriculture. Les versants abrupts et rocheux sont colonisés tantôt par des maigres landes, tantôt par des chênaies clairsemées ou des pinèdes.

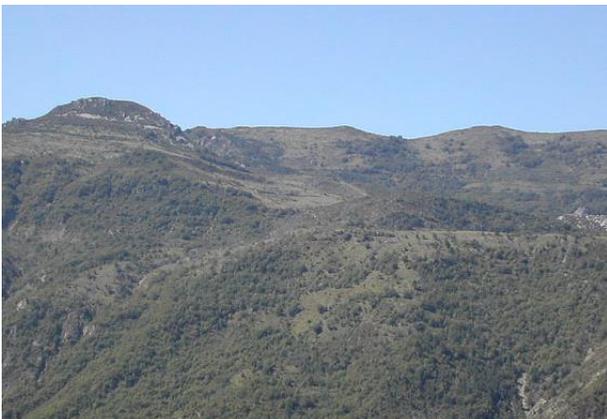
De grands reboisements de pins noirs d'Autriche ont été menés au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle pour lutter contre l'érosion des sols marneux. Près de la moitié des versants de la commune de Barrême ont ainsi été plantés.



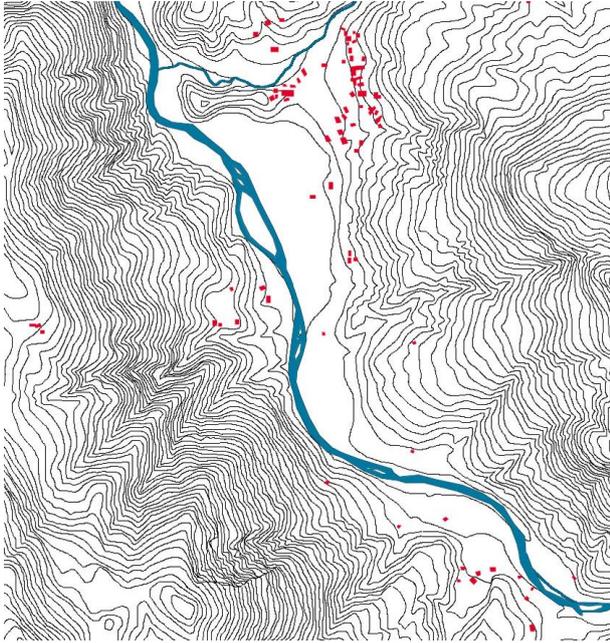
Dans le fond de vallée, l'agriculture est très peu présente. Elle se limite à quelques parcelles de prairies de fauche ou de céréales, bordées de grands bouquets de saules blancs, situées dans les élargissements du fond de vallée (Norante, Barrême, Gévaudan, Moriez).

Sur les hauteurs, des terroirs isolés s'étendent dans le creux des vallons. Les secteurs les plus difficiles à cultiver semblent délaissés (Chaudon). Une agriculture persiste sur les replats (terroir de Hyèges). Les champs de lavande, fourrage, céréales sont ponctués de gros saules blancs, de frênes ou de noyers. Quelques vergers ceinturent les villages isolés.

En altitude, des prairies d'alpages occupent les terres les plus plates (Défens).



## LES FORMES URBAINES



Traditionnellement, l'habitat de la vallée, était lié à l'activité agricole. Les villages agglomérés se sont installés sur les versants doux de la vallée (Norante, Moriez, Gévaudan), ou dans les vallons d'altitude (Chaudon, Hyèges), au sein des terroirs. Ils sont composés de maisons mitoyennes hautes et étroites, de type provençal mais qui subit légèrement l'influence montagnarde (disparition des génoises). Quelques petites fermes et granges isolées ponctuent les terroirs.

Au cours des siècles, la population s'est peu à peu installée dans le fond de la vallée, à proximité des voies de communication (village de Barrême qui a quitté le site de la colline Saint-Jean par exemple). D'abord désordonnés et agglomérés à distance de l'Asse capricieuse, les villages se sont étalés lorsque se sont réalisés les travaux d'endiguement de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.



L'arrivée du train des Pignes a entraîné la construction de bâtiments et d'ouvrages caractéristiques (gares accompagnées d'arbres majestueux, ponts) qui caractérisent ce fond de la vallée.

Aujourd'hui, les constructions récentes s'implantent autour des villages proches de la Route Napoléon, voie de communication importante et touristique (Barrême, Norante, Moriez). Ces extensions pavillonnaires dont l'implantation semble anarchique, nuisent à la lisibilité de ces silhouettes villageoises et dévalorisent la qualité des paysages.

De plus, le long de la route, entre les villages, se sont installés des aménagements plus ou moins lourds, souvent liés au tourisme (cabanes de restauration rapide, auberges, aires de repos, panneaux d'informations, commerces, hangars disgracieux...).



## SITES REMARQUABLES

### La clue de Chabrières

L'Asse, torrent impétueux, a creusé les clues de Chabrières. Ce couloir est surplombé par d'abruptes falaises de calcaire aux plis tourmentés, véritables murailles, sur environ 50 mètres de long. La route, qui effleure le torrent semble être happée entre ces verticales minérales.



### Panorama du col de Corobin

Situé sur la route Impériale de Barrême à Digne, le col de Corobin offre un remarquable point de vue sur les montagnes environnantes. A l'est, l'horizon est barré par les crêtes des Dourbes et de Chaudon. A l'ouest, au-delà des reliefs de marnes noires, s'étendent les terroirs d'altitude, nichés au pied des grandes crêtes calcaires. Celles-ci dessinent des lames blanches qui ondulent au milieu du couvert forestier.



### Le village de Gévaudan

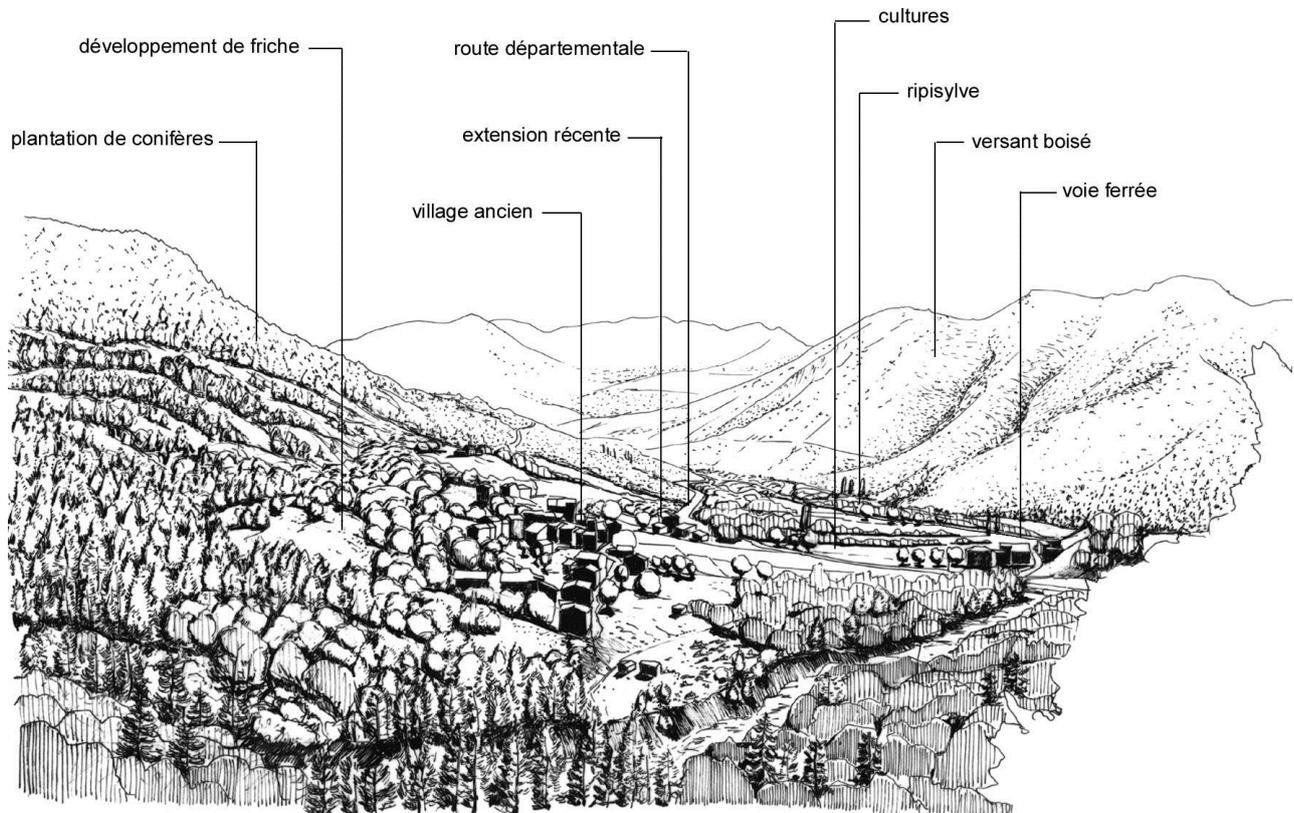
Ce charmant petit village installé sur une butte au milieu de la vallée est resté vivant grâce aux résidents secondaires qui ont su se l'approprier en respectant son caractère pittoresque. De nombreuses façades sont crépies d'un beau beige rosé traditionnel qui contraste avec le vert soutenu des plantes grimpantes qui les animent.



## ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Villages-rue installés en fond de vallée
- Petits hameaux dans les vallons transversaux
- Quelques fermes et hangars isolés
- Constructions pavillonnaires diffuses en développement aux alentours des villages
- Paysage linéaire de fond de vallée combinant route nationale, chemin de fer, réseaux aériens, ripisylve et torrent
- Bâti divers lié au tourisme le long de la route principale

- Paysage fortement boisé, souvent jusqu' à la ripisylve
- Nombreuses plantations de pins noirs
- Agriculture très peu présente
- Agriculture localisée dans les rares élargissements du fond de vallée
- Petits terroirs en haut des vallons transversaux, souvent en dynamique de déprise
- Parcours à moutons sur les sommets
- Quelques vergers autour des hameaux

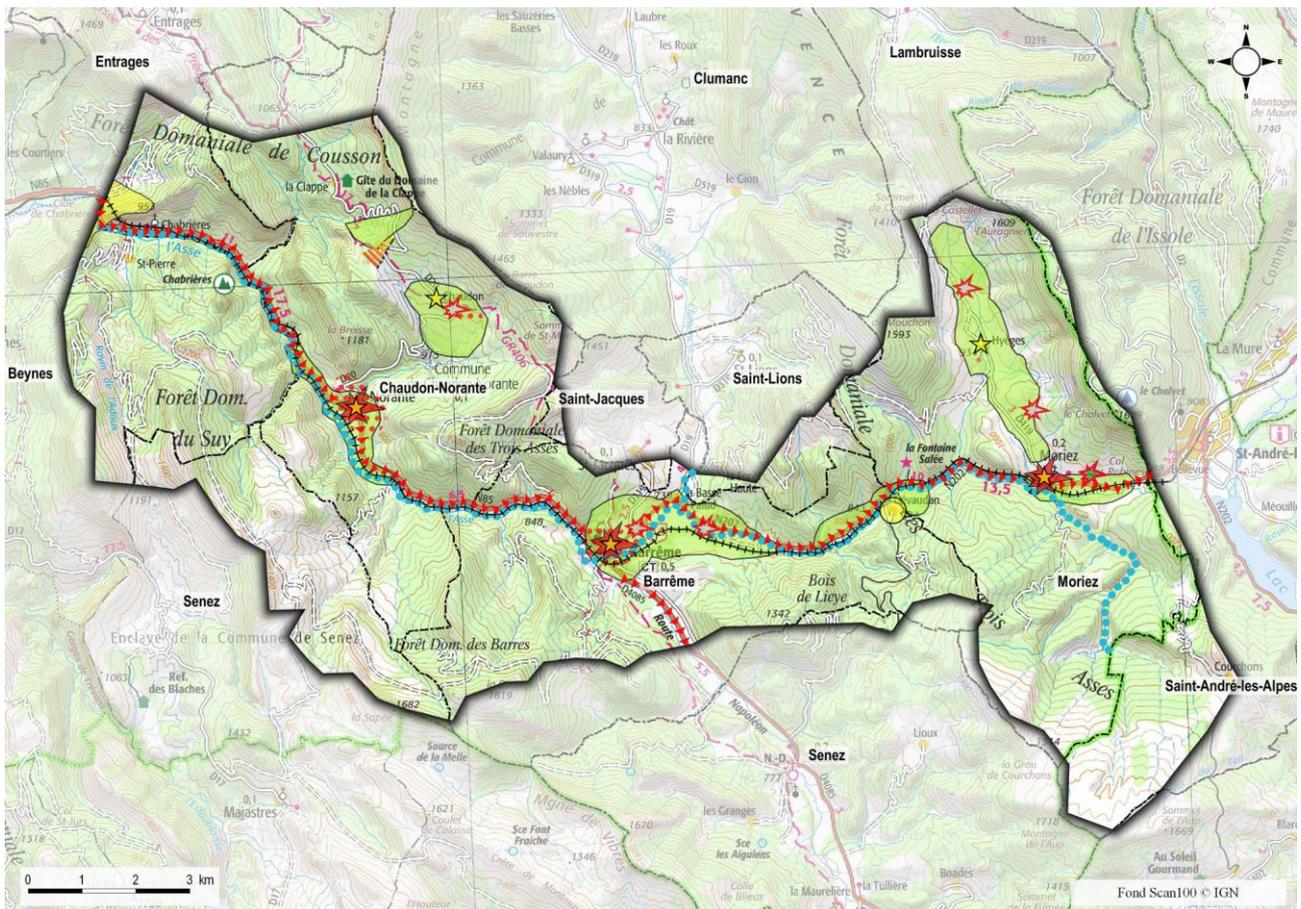


## ENJEUX PRIORITAIRES

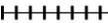
Favoriser et soutenir la qualité des paysages des RN 85 et 202 et de leurs abords

Maîtriser le développement des villages

Lutter contre la fermeture des paysages de fond de vallée



## ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES</b> Entretien des abords des routes et des points de vue (débroussaillage) Aménagements de lieux d'arrêt sur le bord de route tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p><b>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI</b> Promouvoir les savoir-faire architecturaux Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p><b>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES</b> Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Préserver et souligner la silhouette des villages de caractère : Gévaudan Valoriser le patrimoine bâti Maîtriser toute nouvelle extension ou création de bâtiment</p>
	<p><b>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE DES RN 85 ET RN 202 AXES MAJEURS À VALORISER</b> Contrôler la dispersion et la qualité des structures liées au tourisme : cabanes de restauration, auberges, hangars, panneaux publicitaires..., le long de la Route Napoléon (RN85) et de la RN 202. Contrôler l'implantation diffuse et améliorer la qualité de ces constructions Elaborer un programme de requalification des "points noirs" résiduels Intégrer l'aspect paysage dans chacune des requalifications Mettre en œuvre une signalétique appropriée</p>
	<p><b>VALORISER LES LIGNES DE CHEMIN DE FER NOTAMMENT LE TRAIN DES PIGNES ET SES OUVRAGES</b> Valoriser entretenir et protéger les ouvrages d'art Valoriser les ensembles bâtis (gares, maisons de garde barrière) Préserver et entretenir les arbres majestueux qui accompagnent le train des Pignes</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p><b>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMELIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES</b> Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation. Stopper l'étalement urbain Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti des centres anciens et promouvoir les savoir-faire architecturaux Améliorer et requalifier les entrées et traversées de villes. Lutter contre la pollution lumineuse Promouvoir la prise en compte du paysage dans les PLU(i)</p>
	<p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BATI LIÉ AUX LOISIRS</b> Renaturer les abords de camping, améliorer l'insertion paysagère des installations et lutter contre leur durcissement avec des résidences mobiles de loisir à l'année</p>
	<p><b>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS</b> Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et artisanaux et de leurs abords Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques Promouvoir étude paysagère et architecturale pour les nouveaux projets</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p><b>MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES</b> Limiter la progression de la forêt et maîtriser le développement de friches Maintenir et redévelopper l'activité agricole. Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement Entretien des haies et ripisylves en fond de vallée ainsi que les murets et clapiers</p>
	<p><b>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILEGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</b></p>